



### LES LABELS DES SAUMONS D'ÉLEVAGE

Deux labels permettent de se repérer parmi les saumons d'élevage. Le label ASC (Aquaculture Stewardship Council) vérifie notamment que l'élevage ne contribue pas à la surpêche pour nourrir ses poissons. Quant au marquage AB bio, il atteste que le saumon a mangé bio et n'a subi aucun traitement pesticide ou colorant. Sa chair est donc souvent plus grisée.

AL SEIB/LAT/GETTY IMAGES

### LES ADDITIFS : AVEC OU SANS «E» ?

Lorsqu'ils ont débarqué dans nos aliments dans les années 1960, les additifs devaient être la panacée : utiles pour préserver les aliments, les rendre plus appétissants, changer leur texture... Près de 400 additifs ont depuis été autorisés en Europe, parmi lesquels une petite quarantaine dans la filière bio. Mais de récentes études jettent le trouble dans les esprits : il a été démontré que certains additifs s'accumulaient dans les tissus intestinaux, mais aussi la rate, le foie, le cerveau... Problème : tous ces additifs ne sont pas vraiment inoffensifs. Certains sont d'origine naturelle et ne posent pas de problème, comme le E160 ou bêta-carotène,

extrait de la carotte et qui sert à colorer les aliments, ou le E460 ou cellulose, un épaississant. Il n'en est pas de même pour le E171 ou dioxyde de titane, un colorant blanc, ou le E320 ou butylhydroxyanisole, un antioxydant, classés comme «cancérogènes possibles» par le Centre international de recherche sur le cancer. Pour faire le point, l'Autorité européenne de sécurité des aliments planche depuis 2010 sur la réévaluation de tous les additifs mis sur le marché en 2009. Résultats attendus d'ici à 2020. En attendant, Intermarché a lancé cet automne une gamme de produits «sans E», entendez sans additifs.

■■■ autorisations de mises sur le marché! «Ce n'est pas le seul problème», ajoute Laure Ducos. «Le processus d'homologation ne regarde que la substance active du pesticide, et pas tous les autres produits qu'il contient, notamment les solvants, qui peuvent être aussi très toxiques, parfois mortels.»

Les seules études réalisées jusqu'à présent concernent certaines populations particulièrement exposées à ces agents chimiques, les agriculteurs en tête. En 2013, à la demande de la Direction générale de la santé, l'Inserm avait compilé 30 ans de recherches et conclu que l'exposition aux pesticides, même de faible intensité, provoquait un risque accru de développement de certains cancers (leucémie, cancer de la prostate, lymphomes) ou de maladies neurodégénératives (maladie de Parkinson notamment). Et souligné également les effets d'une exposition précoce chez le fœtus et les jeunes enfants. À noter : l'hiver est la pire saison concernant l'exposition aux pesticides.